



DECLARATION DES 4 ORGANISATIONS SYNDICALES CTPD EMPLOIS 22 JANVIER 2010

Madame la Trésorière Payeuse Générale, Monsieur le Directeur,

Vous convoquez ce jour deux CTP Emplois avec, à l'ordre du jour, l'examen de la situation des emplois dans le département.

Aujourd'hui de nombreux agents sont en grève et sont venus de tous les sites du département pour exprimer leur profond malaise professionnel et leur farouche opposition à la politique de suppressions d'emplois mise en œuvre au niveau national et déclinée au plan local.

A la Direction Générale des Finances Publiques, les agents des deux filières croulent sous le poids des réformes régressives et des restructurations, des aménagements immobiliers permanents et du manque de moyens humains pour accomplir leurs missions dans des conditions de travail normales. Ils souffrent de la perte de sens et de repères dans leur travail.

Pourtant, en pleine fusion des 2 administrations du Trésor et des Impôts et après les 2.370 emplois perdus en 2009, ce sont 2.569 emplois supplémentaires qui vont être supprimés en 2010, dont 22 dans les Pyrénées Atlantiques.

Soutenant leurs revendications, refusant le démantèlement progressif des services publics de qualité et de proximité, les Organisations Syndicales du 64, unanimes, refusent de siéger pour entériner les plans locaux de suppressions d'emploi dans un contexte où le dialogue social ne débouche sur aucune avancée sociale.

Les agents et leurs représentants syndicaux ne cautionnent pas la démarche tant nationale que locale qui consiste uniquement à donner des informations dans des réunions paritaires sans ouvrir de véritables négociations sur :

- l'emploi ;
- les missions et le maillage des services publics ;
- les droits et garanties des agents ;
- les conditions de travail.

Sur la question cruciale de l'emploi, l'accélération des suppressions de postes n'est plus supportable pour le fonctionnement des services. De plus, l'implantation par ½ emploi prévue dès cette année dans la filière gestion publique des Pyrénées-Atlantiques va fragiliser encore plus le réseau et mettre les personnels en situation d'instabilité professionnelle lors des affectations.

De 2003 à 2009, notre département a perdu 55 emplois de cadres C aux impôts, 40 emplois au Trésor et près de 15% de son effectif tout grade confondu sur la même période.

Cette destruction importante d'emplois a entraîné une dégradation croissante des conditions de travail et remet en cause l'exécution et l'existence même de certaines missions.

Pour les services des finances publiques du 64, les **16 suppressions d'emploi de catégorie C aux Impôts** et les **18 suppressions prévues au Trésor**, présentées au titre de l'année 2010 à l'ordre du jour de ces deux CTP sont inacceptables.

Aussi, nous vous remettons les pétitions massivement signées par les agents demandant l'arrêt des suppressions d'emploi.

Les progrès technologiques (téléactes, télédéclarations, déclarations internet,) et la mise en place de procédures centralisées (centres d'encaissement, mensualisation de l'impôt...) ne peuvent justifier ces suppressions d'emplois car ils génèrent un important travail de retraitement dans le cadre de tâches spécifiques non prises en compte.

Nous exigeons :

- le maintien et l'amélioration de nos missions et de nos emplois ;
- la reconnaissance financière de nos qualifications ;
- la mise en œuvre d'un plan de revalorisation de la grille indiciaire des emplois qui prenne en compte les qualifications acquises et ce pour tous les grades.

Le dialogue social doit permettre aux Organisations Syndicales de négocier le principe et la nature des orientations proposées avec le souci constant de développer les missions de service public rendues aux usagers et auxquelles les citoyens et les agents sont attachés.

Nous vous demandons d'annexer cette déclaration au PV du CTPD tenu en deuxième convocation.

**Les représentants des Personnels
du SNUI-SUD Solidaires, de la CGT Impôts et Trésor, de FO DGFIP et de la CFDT
Finances Publiques.**